

REGLEMENT DE LA COURSE

Inscriptions :

A la salle polyvalente de Brens à partir de 13h30 le jour de la course.
(cloture des inscriptions ½ heure avant le départ de la course)

Aucune inscription par téléphone.

Renseignements au : 04 79 81 91 96 ou 06 12 88 28 41

Courses :

▢ **Grande course 11 km:** Hommes et femmes nés en 2010 et avant.

(Cadet 2009-2010, Junior 2007-2008, Espoir 2004 à 2006, Senior 1992 à 2003, Master)

▢ **Course populaire 4,2 k:** Hommes et femmes nés en 2012 et avant.

(Minime 2011-2012)

▢ **3 Courses enfants :**

✓ **Course 1 :** 400m pour les enfants nés en 2019-2020-2021-2022

✓ **Course 2 :** 800m pour les enfants nés en 2015-2016-2017-2018

✓ **Course 3 :** 2400m pour les enfants nés en 2013-2014

Horaires des départs :

▢ La Grande course (11 km) Départ à 15h30 Départs communs

▢ La Populaire (4,2 km) Départ à 15h30

▢ Course 1 enfants Départ à 14h30

▢ Course 2 enfants Départ à 14h40

▢ Course 3 enfants Départ à 14h50

Droits d'engagements :

▢ 4 € pour les courses enfants.

▢ 10 € pour La grande course et la populaire

Environnement

▢ L'organisateur demande aux participants de respecter le site et de ne pas jeter leurs déchets en dehors des bacs prévus à cet effet.

Droit à l'image

▢ Les participants autorisent sans limitation de durée l'organisateur à utiliser tous documents ou photos sur lesquels ils pourraient apparaître à l'occasion de leur participation.

Cette épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés FFA, il est recommandé de se présenter en excellente santé et en bonne condition physique.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

BRENS (01300)

DIMANCHE 21 Septembre 2025

COURSE PEDESTRE DE LA SAINT-MICHEL

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :



Année de naissance : Sexe : M F

Club ou ville :

Entourer ci-dessous votre catégorie selon votre année de naissance (voir document sur table accueil)

Master A B C D Senior Espoir Junior Cadet Minime

Email :

Cochez la course choisie :

◆ Enfants ◆ 4.2 km Course populaire ◆ 11 km Grande course

Si licencié(e) N° licence FFA :

Non licenciés :

Conformément à l'article 6 du décret 99-223 du 23/03/1999, la **présentation d'un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou sa copie conforme datant de moins d'un an est **obligatoire pour l'inscription aux courses de 11 km et 4.2 km.**

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Assurance responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une Assurance Responsabilité Civile chez Macif assurances.

N° de DOSSARD

--	--	--	--

Signature obligatoire

du coureur ou d'un parent ou de son représentant légal